



Éveha

Expertise

Les chantiers archivistiques en archéologie

Nos objectifs

- gérer vos fonds en souffrance ;
- associer la documentation aux collections ;
- vous accompagner à chaque étape.





Notre mission

Assurer la pérennité et l'accessibilité des données grâce à une méthodologie rigoureuse, en stricte conformité avec les normes en vigueur et sous le contrôle scientifique et technique de l'État.

Une méthodologie rigoureuse



1. Collecte et récolement du fonds

- **Audit du fonds** : centralisation des archives et identification des documents
- **Curation des fonds** : repérage des doublons et documents hors contexte

2. Analyse et traitement

- **Expertise** : analyse du lien entre documentation et vestiges pour garantir l'intégrité scientifique du fonds
- **Normalisation numérique** : conversion vers des standards de conservation pérenne
- **Dépollution physique** : retrait des agents infectieux ou corrosifs

3. Classement et conservation

- **Structuration** : plan de classement respectant les protocoles SRA
- **Conditionnement patrimonial** : mise sous pochettes et boîtes neutres
- **Arborescence numérique** : organisation des fichiers selon un renommage normalisé
- **Garantir la cohérence** et préserver l'unité (même lieu)

4. Instruments de recherche et indexation

- **Description normalisée** : rédaction d'inventaires multiniveaux conformes aux normes et protocoles en vigueur
- **Traçabilité** : attribution de cotes uniques et pérennes

5. Versement des données

- **Note de synthèse** : remise d'un rapport méthodologique complet retraçant l'historique du traitement
- **Transfert final** : remise des fonds physiques et numériques aux services de conservation compétents



Nos axes d'intervention

Documentation papier

- Dépollution archivistique
- Tri
- Constats d'état et préconisations
- Numérisation
- Gestion de supports spécifiques (plans grand format, calques fragiles, photos argentiques...)

Documentation numérique

- Intégrité des données
- Pérennisation des formats
- Métadonnées
- Gestion de supports spécifiques (disquettes, CD-rom...)



Les archives de fouilles sont des archives publiques définitives. Selon le Code du Patrimoine (Art. L212-1), leur traitement ne se limite pas à un simple rangement : **c'est une obligation légale et scientifique** qui nous engage en tant qu'acteur de l'archéologie.



Éveha

et la gestion des archives de fouille

Créé en 2006 à Limoges, Éveha est aujourd'hui le principal bureau d'études archéologiques privé en France. Avec plus de 400 collaborateurs et 14 agences réparties sur le territoire national, notre société a développé très tôt des compétences dans la gestion des archives afin d'assurer la traçabilité et la pérennité des données scientifiques de l'archéologie.

Nos engagements

- expertiser les fonds
- pérenniser les données
- garantir l'interopérabilité
- respecter le Code du Patrimoine

Contact

Éveha - Corinne Gosset
Responsable du pôle
de gestion des archives de fouilles
chantier-des-collections@eveha.fr
06 69 75 98 22 - www.eveha.fr

*Suivez
nous !*



Éveha
Études et
valorisations
archéologiques